

Citeo CITEO

Domaine d'action :

Recyclage / eco-conception / territoires

L'entreprise :

Née du rapprochement d'Eco-Emballages et d'Ecofolio, Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers mis sur le marché national.

Citeo est une société privée, à but non lucratif, avec une mission d'intérêt général : développer efficacement le geste de tri et le recyclage des emballages et des papiers et promouvoir leur éco-conception.

En 25 ans, le geste de tri s'est installé dans notre quotidien : 68% des emballages et 57% des papiers sont recyclés. Ce geste génère des emplois (collecte, tri, recyclage) et permet via la réutilisation de matières d'économiser des ressources naturelles.

Ce sont 250 collaborateurs au national, dont 15 personnes pour l'équipe d'Angers.

Economie circulaire, par pilier :

Pilier 2 : Eco-conception

intégrer l'ensemble de cycle de vie d'un produit dès sa conception pour limiter son impact sur l'environnement.

Citeo développe des services à destination des entreprises (formations, diagnostics sur site, partage de bonnes pratiques, outil de bilan environnemental des emballages, etc.) et favorise l'utilisation de matière recyclée (bonus financier).

Territoires :

repenser le schéma industriel de traitement de ces déchets : objectif national d'extension des consignes de tri plastiques sur l'ensemble du territoire d'ici 2022, modernisation et massification des centres de tri, mobilisation des citoyens.

Citeo va consacrer 190 millions d'euros sur les cinq prochaines années à l'évolution de l'outil industriel, et accompagne les collectivités locales sur ce projet (réunions d'informations et d'échanges, financements

spécifiques, mobilisation des citoyens).

Innovation :

identifier les projets liés aux problématiques actuelles et à venir.

Citeo développe des partenariats (universités, écoles) et va continuer à faire progresser le recyclage et les innovations technologiques (filères de recyclage pérennes pour l'économie du plastique, compétitivité de la matière secondaire, etc.)

Partenariats :

- Entreprises qui mettent en marché les emballages et les papiers.
- Collectivités locales qui mettent en place la collecte et le tri.
- Opérateurs et industriels du recyclage.
- Associations de consommateurs et « citoyens trieurs ».
- Pouvoirs publics qui fixent les orientations du dispositif.
- Région, Ademe, CCI, etc.

Leviers de réussite :

- Animation de réseau de partage de connaissances.
- Mobilisation des acteurs.
- Accompagnement des entreprises à l'éco-conception.

Difficultés majeures :

- Réussir à mobiliser tous les acteurs.

Apports (économique, environnemental, social) pour l'entreprise:

L'économie circulaire est au cœur du fonctionnement de l'entreprise.

Toutes les actions sont orientées : recyclage, consommation responsable, approvisionnement durable, etc.

Contacts :

Christophe Bodin

Responsable des Opérations sur les Pays de Loire

christophe.bodin@citeo.com

Tél : 06 07 79 02 07



